

ATTENTION, MERCI DE RESPECTER TOUTES LES INDICATIONS CI-DESSOUS : Si un document n'est pas conforme à 100% aux consignes données, le dossier de visa ne sera pas accepté par les autorités chinoises.

Pour un visa Multiples entrées : il faut déjà avoir 2 visas d'affaires utilisés ces trois dernières années. Ces visas sont délivrés selon acceptation de l'ambassade de Chine. Sans ces justificatifs, un visa à 1 ou 2 entrées valide 3 mois vous sera délivré.

Visa Affaires (M/F)

- **1 Passeport original, sur lequel sera apposé le visa :**
L'original du passeport comportant au moins deux pages entièrement vierges de toute inscription, sa validité doit être d'au moins six mois à compter du jour de la demande, et une photocopie de la page de données du passeport et la page de photo si elle est séparée.
 - **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport (sur feuille A4) :**
Correspondant aux pages avec la photo et la signature.
 - **1 Formulaire d'ambassade de demande de visa :**
Le formulaire devra être complétés en ligne. Une fois le formulaire rempli, imprimez les huit pages du formulaire et signez la première et la huitième page .
 - **1 Lettre d'INVITATION de la société ou du contact en Chine :** En copie ou scan couleur, délivrée par l'organisation basée en Chine (Hong-Kong refusé). Pour que le visa soit délivré, la lettre doit OBLIGATOIREMENT comporter les 5 points suivants :
 - 1/ une en-tête avec les coordonnées COMPLÈTES de l'organisation en Chine (adresse et tél).
 - 2/ un TAMPON ROND (avec étoile rouge et/ou caractères chinois) de l'organisation, nom, fonction et SIGNATURE de la personne signant l'invitation
 - 3/ les nom, prénom, sexe, date de naissance et fonction du demandeur de visa
 - 4/ le motif de visite(s) et les lieux visités, le nombre d'entrée(s) demandé pour le visa, et TOUTES les dates de séjour(s) en Chine (possible à titre indicatif)
 - 5/ le cas échéant : attester que la société en Chine prend en charge l'ensemble des frais de DÉPENSES du demandeur de visa sur place (mention obligatoire sur 1 des 2 lettres)..
- * Suppléments pour les visas à Multiples entrées VALIDES 6 MOIS :**
- * Fournir obligatoirement les copies sur feuille A4 de 2 visas d'affaires Chinois utilisés dans les trois dernières années.
 - * Les lettres d'invitation et de mission doivent indiquer "multiples entrées sur une période de 6 mois", justifier le motif des visites et indiquer LES DATES D'AU MOINS 3 VOYAGES PRÉVUS (possible à titre indicatif).
 - * Le passeport doit être valide pendant 12 mois après la date de fin de validité du visa.

*** Supplément si vous possédez un tampon de la Turquie ou du Pakistan daté depuis 2015 sur votre passeport :**

Fournir 1 Lettre rédigée à l'ordinateur, imprimée et signée, adressée à l'Ambassade de Chine à Paris, mentionnant: tous les pays visités ces dernières années et dont les tampons d'entrées/sorties se trouvent dans votre passeport, les motifs de ces séjours (tourisme, affaire,...), les dates, d'entrée/sortie, précises de visites de ces pays ainsi que la durée de chaque séjour.

*** Suppléments pour les passeports non-français :** Copie d'attestation de travail en France ou Copie de justificatif de domicile en France (quittance de loyer ou facture edf).

[Attention, pour les Français qui sont nés en Chine, fournir votre ancien passeport chinois en original qui sera conservé pour destruction ou annulation. **Par ailleurs nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire pour les passeports hors-UE**].